Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 8 (1863)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

Nº 10.

Lausanne, 13 Juin 1863.

VIIIe Année

SOMMAIRE. — Réflexions sur l'artillerie suisse (suite). — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. - Rapport sur la guerre d'Amérique. 13e feuille.

RÉFLEXIONS SUR L'ARTILLERIE SUISSE.

(Suite.)

Les marches dans les manœuvres du Gothard en 1861, ont été, nous l'avouons, une belle page dans nos exercices de ce genre, mais n'oublions pas que l'artillerie n'était pas seule, qu'il y avait un entrain et un stimulant qui ne se rencontrent que bien rarement dans nos écoles.

Mais arrivons-en au côté positif de la question et examinons, dans le cas où ces courses devraient être des exercices de marche, comment elles nous sembleraient devoir être faites.

La question à résoudre ne consiste pas à apprendre à marcher à ceux de nos soldats qui dans leur vie privée ont l'habitude de cet exercice, mais bien à trouver le moyen le plus rationnel pour amener au même résultat ceux qui auraient par leur vocation pris l'habitude d'une vie sédentaire.

D'après ce que nous disions tout à l'heure, les facultés du corps doivent être développées graduellement; or lorsque nous commençons ces courses, une partie de nos soldats n'est pas encore habituée à la marche et cela lors même que ce ne soit que vers la 5me semaine que nous consacrions un ou deux jours à ses exercices; car marcher est tout autre chose que de faire l'exercice de la pièce, des munitions, des travaux de revêtements, l'école du soldat ou de peloton, le service de garde, etc.